

La cité du XXI^e siècle

PAR

JEAN-PIERRE SUEUR*

Depuis mars 1989, l'équipe municipale d'Orléans se consacre au développement cohérent de notre ville. Cet objectif ne constitue pas, bien entendu, une fin en soi : il vise au contraire à nous doter des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions de solidarité que réclame notre projet municipal. Si tout ne peut être entrepris à l'échelle d'une commune, on ne doit pas pour autant baisser les bras en arguant que les problèmes rencontrés par la population ne sont pas du ressort des élus locaux. Pour nous, le développement économique et la priorité accordée à la solidarité constituent une seule et même politique au service des habitants.

A une heure de Paris, dans un environnement privilégié entre la forêt d'Orléans et la Sologne, le site d'Orléans attire en effet de nombreuses entreprises qui trouvent là une main-d'œuvre qualifiée, des réseaux de communication modernes, des partenaires locaux attentifs à leurs besoins. La création d'une technopole européenne marque ainsi notre volonté de réussir notre rendez-vous avec l'an 2000 en investissant dans l'intelligence et les productions à forte valeur ajoutée. Si le terme de technopole est trop souvent galvaudé, il recouvre ici pleinement son sens. Mais nous refusons pour autant une ville à deux vitesses, où voisineraient, sans jamais se rencontrer, ceux qui ont la capacité de participer au développement économique et ceux qui se trouvent condamnés à rester sur le bord du chemin. La cité du XXI^e siècle ne doit pas être la juxtaposition de la technopole et du quartier défavorisé, sans une politique globale de formation et d'insertion qui replace le développement des zones d'activités et l'accueil de grandes entreprises innovantes dans la perspective de la politique de la ville. Dans le quartier de La Source par exemple, la simultanéité de l'opération "Banlieues 89" élargie et de la création d'un Centre d'Innovation illustre ce refus de la ségrégation spatiale qui accompagne et aggrave les phénomènes d'exclusion sociale.

Je crois en effet que la solidarité, en permettant l'insertion de tous, contribue au dynamisme de notre ville. C'est pourquoi nous menons une véritable action sociale dans nos différents domaines d'intervention plutôt qu'une politique au coup par coup comme cela avait été le cas par le passé. C'est dans ce cadre rigoureux et cohérent que sont conduites les opérations de Développement Social Urbain dans nos quartiers en difficulté. Notre action repose ainsi sur une ambition forte : rendre la ville à tous ses habitants.

*** Secrétaire d'Etat chargé des Collectivités Locales,
Maire d'Orléans.**